

**Information aux parents**

**DOCUMENT À CONSERVER**

**Nature et périodes des principales évaluations retenues  
pour l'année scolaire 2024-2025**

Préscolaire 5 ans

Titulaires : Élie Roy, Caroline Leblanc (Marguerite Gadoury) et Olivia Guillemette

À l'éducation préscolaire, l'observation est le moyen privilégié d'évaluation. Les éléments d'observation reposent sur des manifestations ou des faits vécus dans le quotidien de la classe qui permettent à l'enfant de développer des attitudes et des comportements (savoir-être) ainsi que des démarches et des stratégies (savoir-faire) ou de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances (savoirs). (*Programme de formation de l'école québécoise- éducation préscolaire, p.14*)

Prenez note que chaque compétence fait l'objet, au moins une fois dans l'année, d'une évaluation au premier bulletin ou au deuxième bulletin. Au troisième bulletin, toutes les compétences seront évaluées. Cette évaluation est sous forme de constats et elle est accompagnée de commentaires qui permettent de nuancer le jugement qui est porté.

Il importe de souligner que l'évaluation poursuit un double objectif :

- Permettre de suivre et de soutenir le cheminement scolaire de l'enfant;
- Permettre à l'enseignant d'ajuster ses interventions en fonction des forces et des défis de l'enfant.

*Ensemble, poursuivons ce but commun qu'est l'épanouissement de votre enfant.*

Différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, agenda, appels téléphoniques, etc.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes

Voici l'échelle nationale d'évaluation que nous utiliserons:

LÉGENDE		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

Communications officielles de l'année	
<b>Première communication écrite</b>	Vous recevrez une première communication sur le portail Mosaïk comportant des commentaires sur l'adaptation de votre enfant à l'éducation préscolaire <b>le 15 octobre 2024</b> .
<b>Premier bulletin</b>	Le premier bulletin sera déposé sur le portail Mosaïk le <b>19 novembre 2024</b> . Ce bulletin couvrira la période du <b>28 août au 15 novembre 2024</b> . Les résultats seront transmis sous forme de constats indiquant l'état de développement des compétences.
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin sera déposé sur le portail Mozaïk, le <b>14 mars 2025</b> . Ce bulletin couvrira la période <b>du 16 novembre 2024 au 20 février 2025</b> . Les résultats seront transmis sous forme de constats indiquant l'état de développement des compétences.
<b>Troisième bulletin</b>	Le troisième bulletin sera déposé sur le portail Mozaïk le <b>27 juin 2025</b> . Il couvrira la période s'échelonnant du <b>21 février 2025 jusqu'à la fin de l'année</b> . Ce dernier bulletin, sous forme de bilan, indiquera l'état de développement atteint par votre enfant pour chacune des compétences.  C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

*Mylène Desbiens*

Mylène Desbiens, directrice

